

GUY DES RIVIÈRES, F.R.P.S.C.
S.H.P.Q.



L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE RECOMMANDATION AU SIÈCLE DERNIER

I. MONEY LETTER

Le précurseur de la lettre recommandée fut la "Money letter" suivant l'exemple de la Grande Bretagne qui avait inauguré un service dit Money Letter quelques années plus tôt, le maître de poste général pour les provinces du Canada avisa à une date qui est demeurée imprécise l'inauguration d'un service tel qu'en Angleterre. On trouve entre 1825 et 1830 quelques lettres avec les inscriptions "money", elles sont très rares avant 1830. Les maîtres de poste avaient reçu instruction d'inscrire sur leur bordereau toutes les lettres contenant de l'argent et qui portaient l'inscription money ou money letter en indiquant leur nombre et le nom du destinataire. Le maître de poste receveur devait examiner le courrier pour savoir si le nombre de lettres reçues était exact et correspondait au bordereau.

Très peu de personnes utilisèrent la malle pour expédier de l'argent malgré qu'aucune charge n'était imposée. À cette époque, le tarif postal était basé sur la distance et le nombre de feuillets, une lettre contenant deux feuillets était chargée tarif double; donc une lettre contenant de l'argent, soit la lettre et le contenu équivalait à deux feuillets et était chargé au tarif double. Très rares sont, comme il est dit plus haut, des exemples de "money letter" avant 1830; durant les premières années ce service était utilisé surtout par les maîtres de poste pour courrier officiel transférant de l'argent. D'ailleurs, la presque totalité des lettres conservées de cette époque portent l'inscription "free" démontrant un courrier officiel.

Jusqu'en 1840, aucun tampon n'était fourni au maître de poste et seule l'inscription manuscrite money letter ou money identifiait une telle lettre. La lettre (figure 1) illustre un exemple d'une lettre manuscrite money. Il y eut cependant une exception

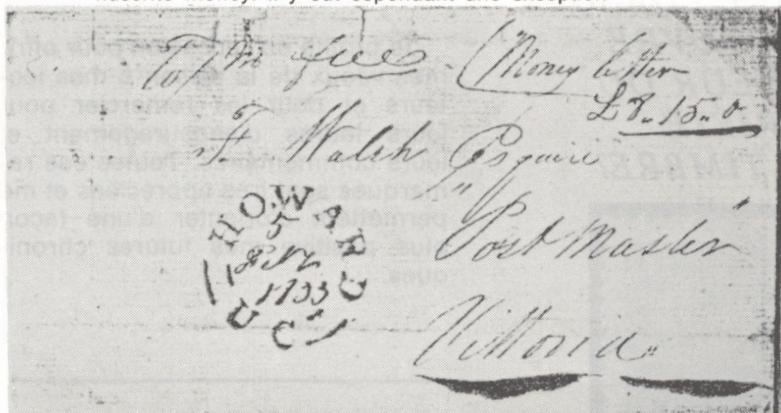


Fig. 1

pour Québec qui utilisa en 1834 un tampon "money letter" de fabrication locale qui est très identifiable par le point qui suit le mot money. Il semble que l'utili-

lisation de ce tampon fut de courte durée; s'était-il brisé? Il ne fut pas remplacé. Mais chose certaine, cette marque est très rare. Les trois ou quatre exemplaires connus datent tous de 1833. La lettre (figure 2) donne un exemple de cette première marque non manuscrite de money letter de Québec.

Vers la fin de 1839, le maître de poste, T.A. Stayner, commanda 24 tampons en cuivre inscrits "MONEY LETTER" sur une seule ligne pour servir

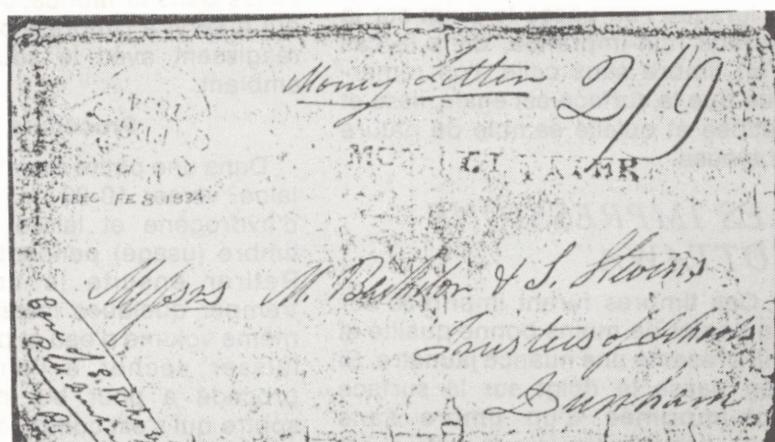


Fig. 2

les principaux bureaux. Dès 1840, on commence à trouver des lettres avec la marque "MONEY LETTER" qui était utilisée dans les principaux bureaux de poste, mais les autres bureaux de poste continuèrent comme dans le passé d'inscrire à la main "MONEY LETTER". Éventuellement, de nouveaux tampons furent distribués et utilisés, et plusieurs maîtres de poste en firent préparer. C'est pour cette raison que l'on rencontre plusieurs types de MONEY LETTER, soit douze. La lettre (figure 3) montre un exemple de l'utilisation très tôt de cette marque, le tampon pouvant être rouge, noir et quelquefois bleu ou vert, suivant l'encre employée par le maître de poste. Le système de money letter fut mis en place le 1er mai 1855, alors que le système de recommandation tel qu'on le connaît de nos jours fut inauguré.

II. PÉRIODE DE LETTRES RECOMMANDÉES AVANT L'ÉMISSION DU TIMBRE SPÉCIAL. PÉRIODE 1855—1875.

À partir du 1er mai 1855, le système de lettre recommandée, tel qu'il fonctionne de nos jours, commença; chaque lettre était numérotée et entrée dans le registre, un reçu était remis à l'envoyeur et un reçu était exigé du destinataire. À cette époque, l'affranchissement au préalable pour la charge postale était facultatif. En fait, le pré-paiement facultatif dura jusqu'en 1875. D'autre part, le paiement de

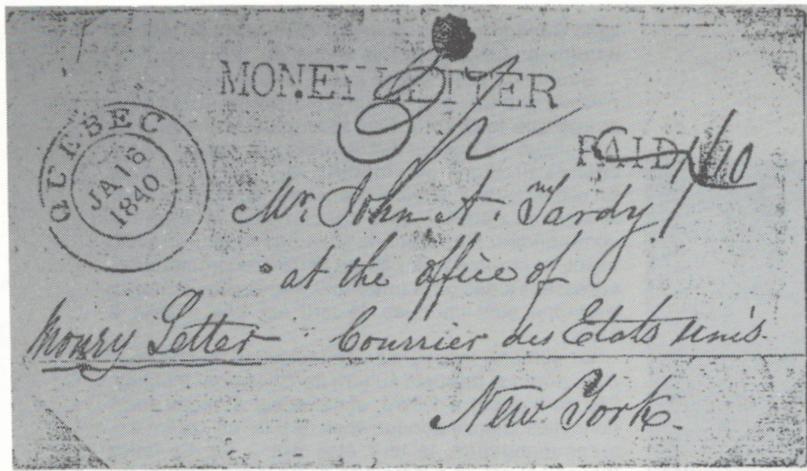


Fig. 3 la charge pour la recommandation, qui était de 1 pence, était obligatoirement payable comptant ou en timbres. Cependant, cette charge était presque toujours payée comptant, et rares sont les lettres montrant le montant de la recommandation payé en timbres.

La lettre (figure 4) est un exemple d'une lettre recommandée démontrant le paiement de la charge

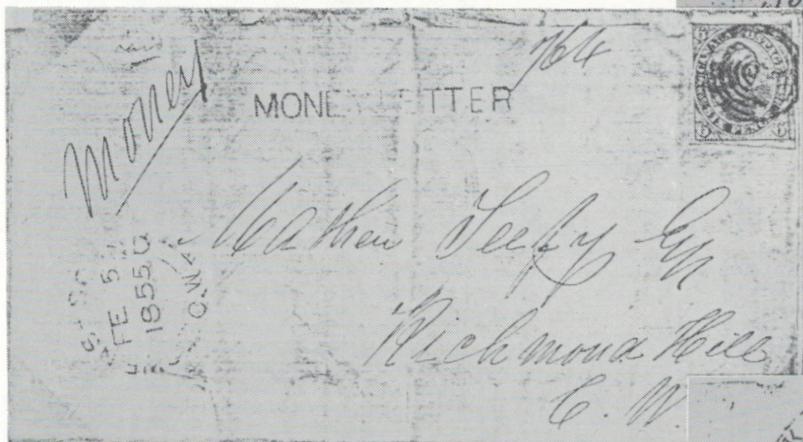


Fig. 4 postale de 6 pences, soit le tarif double; mais la charge additionnelle de 1 pence pour la recommandation fut payée au comptant. D'autre part, la lettre (figure 5) montre une charge postale de 3 pences à être payée par le destinataire mais dont la charge de recommandation a été obligatoirement payée au comptant. Durant les quatre premières années de la recommandation, la monnaie sterling était en cours. Les lettres (figure 4) et (figure 5) montrent la tarification en sterling.



Fig. 5

Le 1er juillet 1859, le Canada adopta un système monétaire décimal et la charge de recommandation passa de 1 pence à 2 cents, soit l'équivalent d'un pence. Le paiement de la charge postale par l'envoyeur devint plus général cependant pour la plupart des lettres recommandées, le tarif de recommandation était payé comptant et les lettres montrant le paiement de la charge postale et de la recommandation par voie de timbres poste sont rares.

La lettre (figure 6) est un exemple du paiement de la charge postale et recommandation par voie de timbres. Cette lettre est affranchie de deux timbres de 5 cents, soit le tarif double et de deux timbres de 1 cent pour le tarif de recommandation.

D'autre part, la lettre (figure 7) montre le tarif postal de 5 cents seulement, le tarif de recommandation ayant été payé comptant. Il est remarquable de constater que depuis le début de la lettre recommandée en 1855 jusqu'en 1889, le tarif de la lettre recommandée ne fut pas modifié. Il était de 1 pence au début et par la suite de 2 cents et ce jus-



Fig. 6 qu'en 1889, alors que le tarif pour lettres au pays fut augmenté à 5 cents.

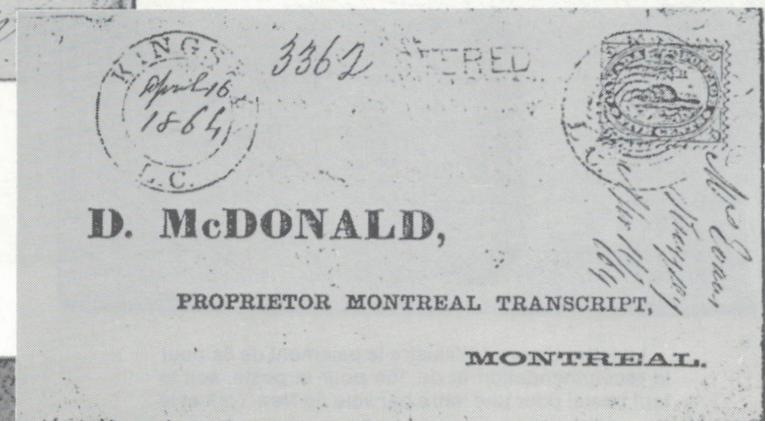


Fig. 7

Quant au tarif à l'étranger, le tarif pour les États-Unis fut aussi très stable à partir du traité d'octobre 1856, par lequel les deux pays acceptaient la manutention de lettres recommandées venant de chaque pays; le tarif n'a pas varié et est demeuré à 5 cents tout le 19^e siècle et à partir de 1889, le tarif pour une lettre recommandée pour les États-Unis ou pour le Canada devint le même, soit 5 cents.

Cependant, durant une courte période en mars et avril 1888, le tarif fut réduit à 2 cents pour une lettre aux États-Unis mais comme il n'y avait pas eu d'entente entre les deux pays pour modifier le tarif de 5 cents, et que les États-Unis protestèrent ce changement, le tarif fut rétabli à 5 cents après deux mois. Une lettre montrant ce tarif durant cette période est

très rare; la lettre (figure 8) en est un exemple. Avant le traité de 1856, les lettres recommandées adressées aux États-Unis ne pouvaient être recommandées que jusqu'à la frontière, au tarif régulier de 1 pence.

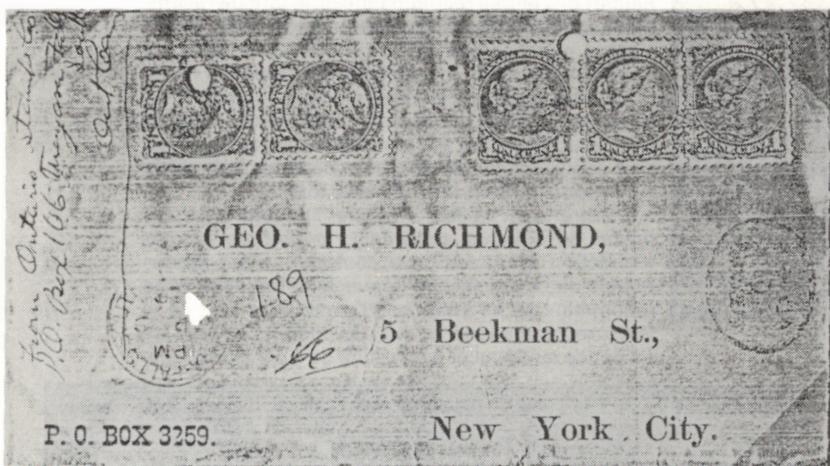


Fig. 8

Quant au tarif pour la Grande Bretagne, ce tarif a subi de nombreuses variations; au début en 1858, le coût était de 7 ½ pence, soit 15¢, en 1859, lors du changement de la monnaie du sterling au decimal, le tarif fut réduit à 12½¢, puis de nouveau réduit à 8¢ le 1er février 1866 et à 5 cents le 1er janvier 1878. La lettre (figure 9) illustre l'utilisation du tarif de 12½¢ pour la recommandation et de 25¢, soit le double du tarif postal de 12½¢ à cette époque, il en coûtaient 12½¢ pour une lettre simple pour l'Angleterre et 12½¢ pour recommandation par voie canadienne, c'est-à-dire des bateaux partant de ports canadiens.



Fig. 9

La lettre (figure 10) illustre le paiement de 8¢ pour la recommandation et de 15¢ pour la poste, soit le tarif postal pour une lettre par voie de New York et la



ligne Cunard lors de l'envoi de cette lettre; le tarif de recommandation avait été réduit de 12½ à 8¢.

Quant aux pays autres que la Grande Bretagne, il n'existe que très peu de lettres adressées à des pays autres que la Grande Bretagne, et le tarif était très compliqué vu que les lettres devaient passer par la Grande Bretagne qui imposait leur propre charge. En règle général, il fallait prendre le tarif postal pour le pays en question et le doubler pour la lettre recommandée, mais ceci ne s'est pas toujours révélé exact, et comme très peu de lettres recommandées adressées à des pays outre mer autres que la Grande Bretagne sont connues, le tarif est très difficile à établir.

En 1859 fut inaugurée une recommandation spéciale pour les paquets au tarif de 12½¢ pour 8 onces, 25¢ de 8 onces à 1 livre, et 12½¢ par 8 onces additionnelles jusqu'à concurrence de 3 livres. Quant à la recommandation, le tarif était fixé à 5¢. La lettre (figure 11) est un exemplaire d'une lettre, paquet recommandé, affranchie au taux de 42½¢, soit 37½¢ pour la poste le paquet pesant de 24 à 34 onces, et 5¢ pour la recommandation. Le premier septembre 1879, le tarif postal pour la poste d'un paquet fut réduit de 12½¢ à 6¢ par 4 onces mais le tarif recommandé demeura à 5¢.

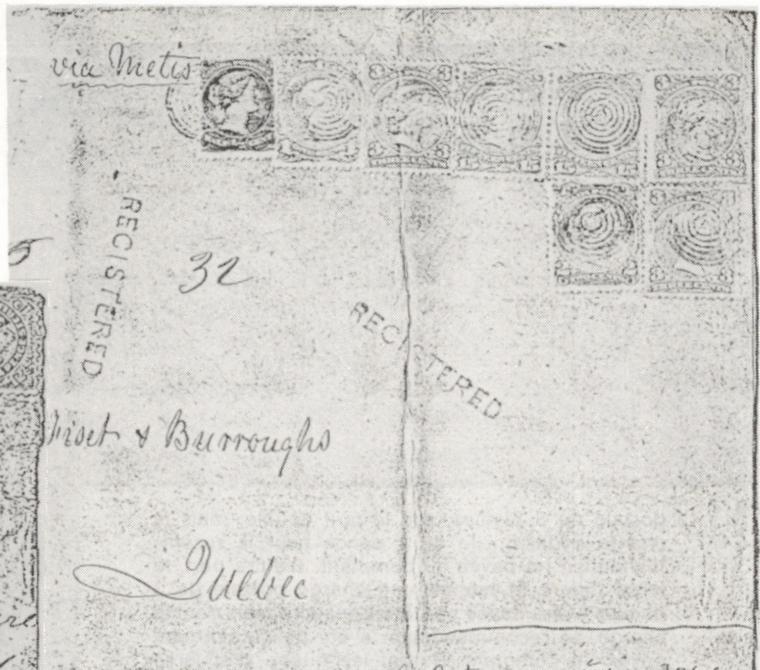


Fig. 11

Le développement le plus important de l'histoire postale de la lettre recommandée fut le 1er novembre 1875 lors de l'émission d'un timbre spécial, lequel ne devait servir que pour les lettres recommandées et dont l'utilisation pour d'autres fins était prohibée par les règlements.

LES TIMBRES POUR LETTRES RECOMMANDÉES/ période 1875—1893.

Tous collectionneurs de timbres canadiens remarquent immédiatement ce timbre à cause de son format tout à fait inorthodoxe, il mesure 55 millimètres de long par 21 millimètres de haut, et aussi à cause de son unique fonction d'être utilisé pour lettres recommandées. Il constitue une catégorie unique car le Canada est l'un des seuls pays à avoir émis un timbre pour lettres recommandées seulement.

Depuis déjà plusieurs années on discutait de l'opportunité d'émettre un timbre distinctif pour les lettres recommandées et dès mars 1865 l'inspecteur général des postes J. Dewe soumettait au Ministre des Postes un projet de timbre pour lettres recommandées, il s'agissait d'un genre d'étiquette en deux

parties sur lesquelles était inscrit le mot "registered" avec un numéro et une autre partie qui était détachable portait le même numéro et constituait le reçu. Ce genre de timbre qui ressemblait à une étiquette commerciale a été mis de côté et un nouveau projet fut soumis la même année et consistait en un timbre très allongé en deux parties, sur l'une un cercle de forme ovale avec l'inscription "registered" et des motifs à fleurs aux quatre coins, au centre du cercle un blanc pour y inscrire un numéro, l'autre partie qui se détachait portait indication "receipt for letter registered" et un endroit pour inscrire le numéro correspondant à celui de l'autre partie et devait servir de reçu.

Le projet a été discuté pendant de nombreuses années et en 1867 un acte du Parlement du Canada rendait obligatoire la recommandation pour toute lettre contenant des valeurs ce qui eut pour effet d'augmenter considérablement le volume de lettres recommandées.

En 1872, le Ministre des Postes faisait un rapport à l'effet qu'il semblait opportun d'adopter un timbre distinctif servant uniquement au paiement préalable de lettres recommandées pour démontrer clairement que le coût avait été dûment payé, et pour attirer l'attention des maîtres de poste à l'effet qu'il s'agissait d'une lettre recommandée et de ne pas la confondre pour une lettre ordinaire.

Il est assez ironique de constater dans ce rapport, quand on pense ce qu'il en coûte de nos jours pour envoyer une lettre recommandée, de voir ce que le Ministre des Postes disait:

"Il a toujours été la coutume des postes canadiennes de charger un coût minime pour les lettres recommandées pour la sécurité additionnelle qu'elle donne et pour qu'il n'y ait aucun motif de transmettre des lettres de valeur par malle ordinaire."

Ce n'est toutefois que trois ans après ce rapport que des timbres pour lettres recommandées furent émis, soit le 15 novembre 1875.

Les motifs pour l'émission d'un tel timbre sont assez simples, en premier lieu il s'agissait d'avoir un timbre de forme tout à fait particulière qui attirait immédiatement l'attention à l'effet qu'il s'agissait d'une lettre recommandée; et trois timbres furent émis de couleurs différentes pour représenter chacun un tarif différent: le 2 cents orange pour le tarif intérieur, le 5 cents vert pour lettre aux États-Unis et le 8 cents bleu pour le tarif outre-mer. Il est à noter que le 2 cents initialement devait être rouge mais fut changé pour la couleur orange soit la même couleur que les timbres de la série "petite reine" qui était en cours à cette époque.

Il est assez intéressant de constater sur une lettre recommandée de cette époque la similitude de couleurs entre le timbre de 3 cents de la petite reine et le timbre de 2 cents d'enregistrement; lorsque la couleur a changé sur le timbre de la petite reine, le timbre de recommandation a aussi suivi. Par exemple, en novembre 1888 lorsque la couleur du timbre de la petite reine fut changée à carmin min, nous voyons le timbre d'enregistrement suivre et dès que la couleur carmin a disparu au début de 1889 sur le timbre de la petite reine, le timbre de recommandation a suivi.

Il est à noter que le timbre de 8 cents a eu une très courte vie car dès janvier 1878 le taux d'une lettre recommandée pour outre-mer fut réduit de 8 cents à 5 cents; le 5 cents vert servit alors tant pour outre-mer que pour les États-Unis. En mai 1889 le tarif intérieur pour lettre recommandée fut augmenté de 2 cents à 5 cents, c'est donc dire qu'à partir du 8 août 1889 un seul timbre était utilisé pour toutes les lettres recommandées soit au Canada, aux États-Unis ou outre-mer. En 1893 le Ministère fit disparaître l'obligation d'utiliser le timbre pour lettre recommandée et un timbre de 8 cents de la série de la petite reine fut alors émis dans le but unique de servir à payer la recommandation (5¢) et la poste (3¢).

QUANTITÉ

C'est le timbre de 2 cents qui a servi le plus vu qu'il représentait le tarif pour le Canada, ce tarif a été en force 14 ans, soit de 1875 à 1889.

Le Ministère des Postes a reçu de l'imprimeur 29,500,000 timbres dont 23,200,000 furent imprimés à Montréal où se trouvait l'imprimerie de la British American Bank Note Co. et les autres 6,300,000 furent imprimés à Ottawa à partir de la fin de 1887. L'impression de ce timbre se termina en 1889 à cause du changement de tarif.

Quant au 5 cents vert ce timbre a eu les plus longs services soit de novembre 1875 jusqu'à août 1893 soit 18 ans dont 14 ans seulement pour le tarif pour les États-Unis et 11 ans pour le tarif outre-mer et seulement 4 ans pour le tarif d'une lettre au Canada. Sur un total livré au Ministère des Postes de 12,200,000, seulement 3,200,000 furent utilisés avant 1889 et 9 millions durant la période de 1889 à 1893 alors que le tarif était uniforme à 5 cents pour le Canada, les États-Unis et outre-mer.

Quant au 8 cents un timbre très rare et qui représentait le tarif d'une lettre recommandée pour l'Angleterre ou outre-mer, ce tarif n'a été en force que du 15 novembre 1875 jusqu'à la réduction de tarif à 5 cents le 1er janvier 1878, c'est-à-dire que le timbre n'a servi que durant une période de deux ans et quelques semaines.

Les chiffres sont assez contradictoires quant au nombre de timbres émis mais nous croyons que c'est le chiffre avancé par Jarret qui est de 40,000 exemplaires qui se rapproche le plus de la réalité. Ce timbre sur enveloppe adressée outre-mer datée de 1876 ou 1877 est d'une grande rareté et se vend plusieurs mille dollars. Il ne semble exister qu'une vingtaine d'enveloppes affranchies avec ce timbre durant les années 1876 et 1877.

PLANCHE

Il y a eu deux planches pour le 2 cents, la planche no 1 qui dura de 1875 à 1886 alors qu'il y a eu réentrée et la même année on prépara une seconde planche mise en service immédiatement. Chaque planche comptait 50 timbres soit 5 timbres horizontalement pour 10 verticalement avec en marge les inscriptions British American Bank Note Co. MONTRÉAL ou OTTAWA.

Quant au 5 cents il y eut trois planches, la première planche servit de 1875 à 1886 alors qu'on prépara la planche no 2 qui fut mise de côté à cause de plusieurs défauts, en 1888 on mit en service une troisième planche mais en 1892 la planche no 3 ne suffisait plus, on sortit du tiroir la planche no 2 et on l'utilisa après quelques corrections; les timbres de cette planche sont assez facilement identifiables par les spécialistes.

Quant au 8 cents il n'y eut qu'une seule planche qui servit pendant une très courte période.

DENTELURE

La dentelure courante est de 12 x 12, toutefois il y a une grande variété de dentelures suivant en cela le timbre de la petite reine. Nous pouvons relever des dentelures variant entre 11½ à 12½, la dentelure 11½ à 12 qui est définitivement plus rare. Ce qui rend particulièrement difficile la recherche des dentelures de ce timbre, c'est qu'il faut mesurer par le petit côté que l'on rencontre les plus grandes variétés de dentelures, il faut un odontomètre des plus précis et une bonne loupe pour étudier ces dentelures.

COULEUR

Les couleurs sont assez uniformes quoique le 2 cents présente plus de variétés mais est loin des variétés de couleurs du timbre de 3 cents de la petite reine, car sur ce timbre de grandes variétés de couleurs ont existé surtout durant les cinq premières années de cette émission, soit 1870 à 1875, mais le timbre pour lettres recommandées n'a vu le jour qu'à la fin de 1875.

Les principales couleurs de 2 cents sont les suivantes: orange, qui a été la couleur dominante durant les treize premières années du timbre, par la suite nous voyons apparaître le vermillon, le carmin et le rouge orange. C'est le timbre de couleur carmin qui a le plus de valeur suivi du rouge orange, couleur qui n'a été utilisée que vers la fin complètement de la période de 2 cents. Il est assez facile de distinguer ces quatre couleurs dominantes.

Quant au 5 cents nous pouvons le classer en trois couleurs, le vert foncé, le vert jaune et le vert bleu. Ces teintes sont beaucoup moins distinctives et plus difficiles à identifier que les différentes couleurs du 2 cents, il faut donc avoir plusieurs timbres de 5 cents et les mettre côte à côte pour pouvoir faire une distinction de couleurs; seulement les experts peuvent les identifier rapidement à la seule vue.

Quant au 8 cents on peut peut-être dire deux couleurs: il y a un bleu brillant et un bleu foncé mais la différence n'est pas très grande.

EXEMPLES D'USAGE

La lettre (fig. 12) illustre l'usage du timbre de 2¢ pour le tarif régulier d'une lettre à destination canadienne. Ce tarif était en vigueur le 15 novembre 1875 lors de l'émission du timbre et se continua jusqu'au 8 mai 1889.

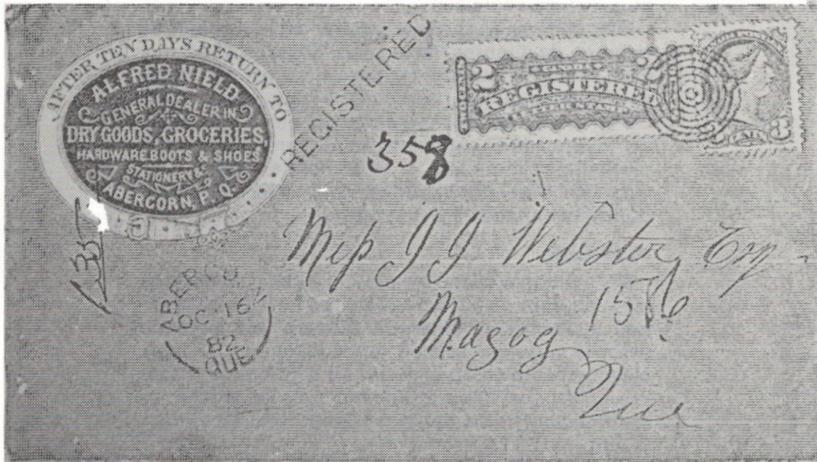


Fig. 12

Cette lettre comme attrait additionnel montre l'usage très tôt sur l'enveloppe de la marque de commerce d'un marchand général de Abercorn, P.Q.

La lettre (fig. 13) montre l'usage du tarif de 5¢ pour une lettre adressée aux États-Unis avec la marque ovale registered particulière de Hamilton. Ce tarif de 5¢ pour lettre aux États-Unis était en vigueur au moment de l'émission du timbre de 5¢ et s'est continué par la suite jusqu'en 1920.



Fig. 13

La lettre (fig. 14) est un exemple de l'usage de 8¢ sur lettre recommandée adressée en Grande Bretagne, ce tarif ne fut en vigueur que durant les années 1876 et 1877 et le 8¢ sur lettre est la plus grande rareté de toutes les lettres recommandées pourvu qu'il apparais clairement qu'il a été utilisé durant la période précitée. Une vingtaine au plus de lettres de cette période adressées en Grande Bretagne ont survécu.

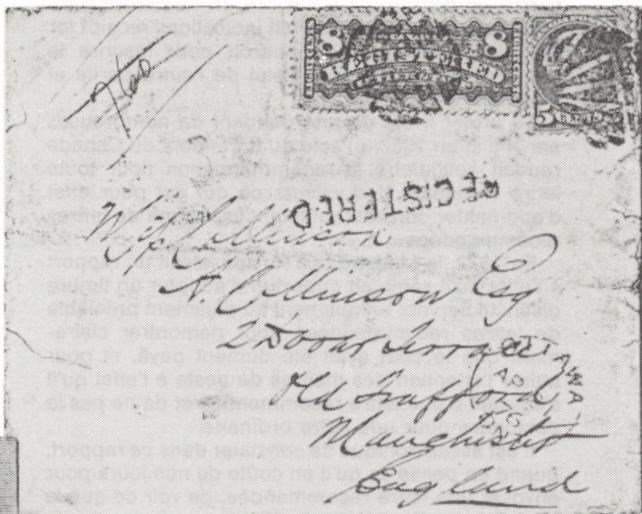


Fig. 14

La lettre (fig. 14) est datée d'Ottawa le 21 avril 1876 donc durant la période reconnue et affranchie d'un timbre de 8¢ pour lettre recommandée plus un 5¢ de la série dite "petite reine" soit le tarif postal régulier pour l'Angleterre.

Cette lettre a réalisé récemment \$ 9,000.00 à une vente aux enchères à Toronto. Une lettre affranchie d'un 8¢ après le 1er janvier 1878 réalise ordinairement un tiers ou un quart du montant ci-haut.

La lettre (fig. 15) montre la réduction du tarif de recommandation de 8¢ à 5¢ survenue le 1er janvier 1878. Cette lettre est datée du 13 mars 1878 soit peu de temps après la réduction du tarif. Toutes les lettres des années 1878 et 1879 affranchies du nouveau tarif sont rares.

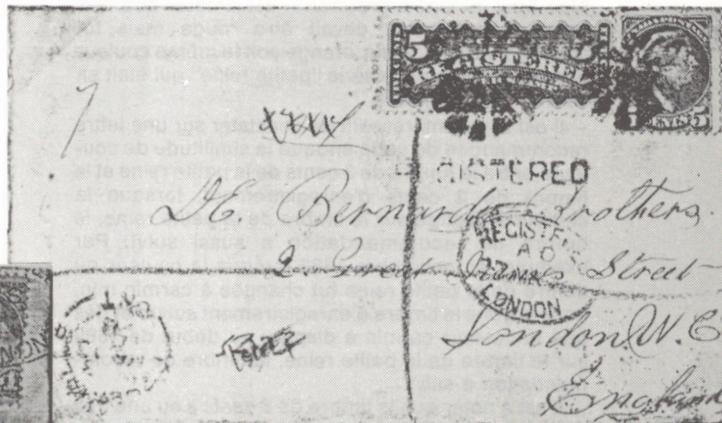


Fig. 15

Comme mentionné plus haut, à partir du 8 mai 1889 le tarif intérieur ayant été augmenté à 5¢, il en coûtait 5¢ pour la recommandation que la lettre soit adressée au Canada, aux États-Unis ou outre-mer.

Le timbre pour lettre recommandée a eu une vie philatélique très intéressante, qui a toujours eu beaucoup d'attrait pour les philatélistes tant comme détaché que sur lettre. Il n'est pas très joli mais a été créé uniquement pour attirer l'attention dans un format à peu près unique dans le monde philatélique.